

Bernard a développé l'essentiel des enseignements de Paul BOUCHET. Je souhaite simplement apporter mon témoignage sur ma rencontre avec Paul BOUCHET qui a été décisive dans mon engagement à ATDQM, notamment en faveur du logement.

Le combat d'ATDQM contre la misère s'appuie sur trois modes d'actions complémentaires :

- **agir sur le terrain** avec les personnes en situation de pauvreté pour s'unir autour d'un même combat et obtenir l'application du droit

- **agir avec les institutions** pour faire évoluer les lois et les pratiques en associant les personnes qui vivent en situation de pauvreté

- enfin **agir auprès de l'opinion publique** pour faire changer le regard porté sur les personnes les plus pauvres et appeler la société à s'engager dans le combat contre la misère.

Alliée d'ATDQM, courant 2007, j'ai assisté en tant que juriste, à une réunion sur la loi DALO qui venait d'être votée mais n'était pas encore en application ; cette réunion était animée par Paul BOUCHET que je ne connaissais pas encore. Paul a fait un exposé passionnant , expliquant que la loi transformait une obligation de moyen en une obligation de résultat et insistant sur le fait que cette loi DALO prévoyait dans le texte même un comité de suivi de sa mise en œuvre.

J'entends encore la voix de Paul : « *Nous nous sommes battus pour faire voter cette loi, maintenant il faut la faire vivre* »

ATDQM a figuré sur la liste des associations prêtes à aider les familles à présenter un recours DALO. C'est ainsi qu'a été mise en place à Paris une permanence DALO qui n'a pas désempilé et qui au surplus, nous a permis d'entrer en contact avec des familles en grande précarité, ce qui n'est pas évident dans une ville comme Paris, et de les inviter à participer à l'Université Populaire Quart Monde.

Puis habitant les Hauts de Seine j'ai représenté ATDQM dans la campagne logement 92 avec d'autres associations du département.

Le 13 janvier 2013, à Issy-les-Moulineaux, une rencontre départementale de cette campagne a réuni environ 200 personnes, citoyens, élus, professionnels du logement et personnes mal-logées. Là encore Paul BOUCHET est intervenu avec sa fougue habituelle pour conclure la rencontre et insister sur les conséquences de la violation des droits fondamentaux.

Paul était révolté contre les placements d'enfants arrachés à leur famille. Je le cite :

« *Comment peut-on parler de carences éducatives quand une famille est à la rue ou dans un logement indigne, comme si la famille en était responsable ?*

« *Evidemment NON, évidemment NON.*

L'accès des plus défavorisés à un logement digne devrait être un objectif majeur dans les programmes des candidats aux élections présidentielles et législatives.